



AIG BUSINESS GUARD

# Management Company Protection - MC-Pro

Questionnaire Responsabilité des sociétés de management<sup>1</sup>

## Informations générales

- 1 Dénomination sociale et forme juridique de la société de management:
- 2 Adresse de la société de management:
- 3 Date de création de la société de management:

4 Merci de sélectionner le domaine de l'activité de gestion<sup>2</sup>:

- Responsable RH       Directeur général/CEO       Responsable des achats       Directeur juridique
- Directeur opérationnel       Responsable IT       Directeur commercial       Directeur financier
- Autre (fonction dirigeante):

**!** Si le client exerce une fonction de Directeur général / CEO, une surprime de 20% sera appliquée sur les primes mentionnées en page 2.

5 Nom de la société (max. 2) dans laquelle l'activité dirigeante est exercée:

6 La société de management fournit-elle des services pour un Contractant...

- a. dans lequel le preneur d'assurance est actionnaire à plus de 15%? Oui  Non
- Si oui, veuillez mentionner le % de participation:
- b. qui est cotée en bourse? Oui  Non

7 La responsabilité de la société de management vis-à-vis du Contractant est-elle limitée dans le contrat de management (réduction de prime de 10 % par "Oui" pour les points suivants)...

- a. jusqu'à un maximum de 2,5 fois le chiffre d'affaires annuel? Oui  Non
- b. par une exclusion du dommage indirect? Oui  Non

**!** S'il a été répondu "oui" aux questions 7a ou 7b, la police ne pourra être établie qu'après réception du contrat de management dans lequel les limitations de responsabilité mentionnées sont indiquées.

8 L'actif total repris dans les derniers comptes annuels de la société de management s'élève-t-il à plus de 2.500.000 EUR? Oui  Non

<sup>1</sup> La société de management est la société créée par une personne physique et dont la finalité est de participer à l'activité de gestion d'une autre entreprise (le Contractant) par l'entremise d'un contrat de services.

<sup>2</sup> Cette information est essentielle pour pouvoir obtenir une police / tarification. Ce qui est complété ici sera considéré comme l'activité professionnelle officiellement assurée dans la police.



## Historique

9 Déclare ne pas avoir eu de dommages ces 5 dernières années qui auraient pu être couverts sous les garanties mentionnées:

Correct

Incorrect

**!** Si la réponse à la question 9 implique la divulgation d'informations pénales, d'enquêtes pénales, de procédures ou de condamnations pénales, veuillez nous contacter préalablement à cette divulgation.

## Sanctions

10 La société de management a une succursale, filiale, participation ou Joint Venture et/ou des activités dans les pays suivants: Cuba, Iran, Myanmar, Soudan, Syrie, Corée du Nord, Biélorussie, Zimbabwe, en Crimée.

Oui  Non

**!** Si la réponse à la question 6a, 6b et/ou 8 est "Oui" ET/OU à la question 9 est "Incorrecte", veuillez contacter votre courtier d'assurance afin d'obtenir une tarification sur mesure.

## Prime (taxes incl.) et montant assuré (en Euro)

Chiffre d'affaires annuel	Montant assuré par période d'assurance pour les garanties RC Professionnelle et RC Administrateurs (franchise par sinistre: 1.000)		
	250.000	500.000	1.000.000
0 - 250.000	<input type="radio"/> 1.000	<input type="radio"/> 1.300	<input type="radio"/> 1.650
250.000- 500.000	<input type="radio"/> 1.250	<input type="radio"/> 1.600	<input type="radio"/> 2.000

Couverture pour Fautes professionnelles commises jusqu'à 1 an avant la date d'effet de la police moyennant une prime additionnelle unique de 50%?

Oui  Non

**!** Pour l'activité de Directeur général / CEO, une surprime de 20% sera appliquée sur les primes mentionnées ci-dessus.

## La couverture inclut aussi (en Euro):

Garantie	Montant assuré	Franchise
Responsabilité Civile Exploitation	1.250.000	250
Biens Confiés	12.500	1.250
Protection Juridique	25.000	Nihil
Responsabilité Liée à l'Emploi	100.000	2.500

**!** Ces couvertures additionnelles et franchises ne peuvent pas être changées.

## Conditions

- Conditions Générales: AIG EU FL BE BG MC Pro FR
- Période: 12 mois à partir du:  à 24:00h (heure locale)

**!** La date d'entrée en vigueur ne peut être qu'entre maximum deux semaines avant ou 30 jours après la date de signature du questionnaire.



## (OPTIONNEL) Informations pour les garanties Accident & Health:

### Assuré (pour chaque assuré):

Nom et Prénom:

Date de naissance:

- Avenant World Business Card Silver - 150 Euro par personne et par an.
- Avenant Individuelle Accident 24h24 - 150 Euro par personne et par an.

Nombre d'assurés:

Nombre d'assurés:

## Déclaration

Le soussigné, agissant au nom de la société, déclare par la présente que les déclarations faites dans le présent document sont vraies et qu'aucun fait matériel n'est volontairement omis ou erroné. Un fait matériel influence l'acceptation ou l'évaluation du risque. Le soussigné marque son accord sur le fait que le présent document et tout avenant ou information fournie serviront de base au contrat d'assurance. En outre, le soussigné informe(ra) l'assureur, avant ou après la date de prise d'effet du contrat d'assurance, de toute modification des informations, déclarations ou faits contenus dans le présent document ainsi que de toute autre information utile dans le cadre de l'évaluation du risque.

## Signer

Nom:

Date:

Signature:

Le signataire déclare expressément avoir reçu une copie des conditions générales et des autres documents (pré)contractuels (IPID, etc.) et de les accepter. Il confirme également avoir pris connaissance et compris de tous les détails, exclusions et limitations de la couverture. Il demande expressément à AIG, à l'exception du cas où une tarification sur mesure est nécessaire, d'établir la police à la date d'effet mentionnée ci-dessus.



[www.aig.be](http://www.aig.be)